



L'Observatoire du Département

PERIMETRE DE PROTECTION DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS PERIURBAINS

PEAN Estuaire et Brière – Terre d'élevage et de Nature

Commune de PORNICHET



Le plan de délimitation du PEAN est constitué des parcelles ou parties des parcelles situées en zone A ou N du PLU intercommunal de la CARENE, en vigueur à la date de la création de l'extension, et incluses dans le périmètre délimité sur le présent plan.

Légende

Périmètre de l'extension du PEAN	Section cadastrale
Périmètre de l'actuel PEAN	Code de section cadastrale
Limite communale	Parcelle cadastrale
	Numéro de parcelle cadastrale
	Bâti

0 155 310 m